



COMMUNIQUE DE PRESSE

4 décembre 2018

Didier Le Gac

Député de la 3^{ème} circonscription du Finistère

Brest-Rural

Gilets jaunes :

Le député Didier Le Gac salue les annonces du Premier ministre

Didier Le Gac, député de Brest rural, se réjouit des annonces formulées ce midi par le Premier ministre en réponse au mouvement des « Gilets jaunes ».

En effet, le Premier ministre s'est engagé à mettre fin à l'instauration, le 1^{er} janvier 2019 de la taxe carbone.

C'est l'instauration de cette taxe qui était à l'origine du mouvement des « Gilets jaunes ».

Le Premier ministre, dans un souci d'apaisement, a annoncé également le report ou la suspension de diverses mesures dont la hausse du prix du contrôle technique et celle des tarifs du gaz et de l'électricité.

De telles mesure sont de nature à rassurer les particuliers et les entreprises dont celles qui manifestaient contre l'instauration de la taxe sur le GNR.

Didier Le Gac souhaite que les six mois de moratoire annoncés soient mis à profit pour étudier, dans la concertation, toutes les pistes en matière de relance du pouvoir d'achat et de mise en place d'une fiscalité écologique tenant compte des réalités de nos territoires.

Attentif à la situation locale, Il poursuivra les concertations et continuera à être à l'écoute de tous les habitants.